

# La Lozère, des atouts pour résister aux crises

Insee Analyses Occitanie • n° 131 • Avril 2023



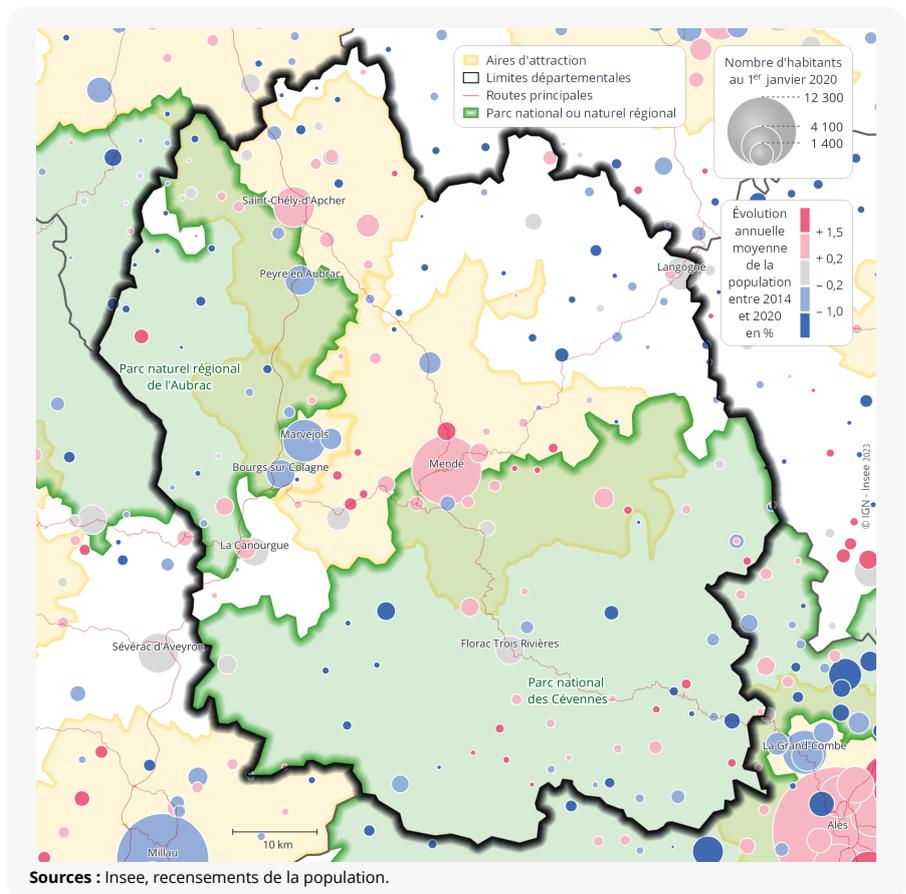
Département le moins peuplé de France, la Lozère a été relativement épargnée lors des dernières crises économiques ou sanitaire. Son tissu économique tourné vers la population présente et sa composition sociale lui permettent de résister aux turbulences. Ses grands espaces protégés des fortes chaleurs pourraient séduire de plus en plus les touristes. Les difficultés d'accès à certains équipements et l'usage quasi-obligatoire de la voiture sont la rançon de ce cadre de vie. Le département, aujourd'hui bien équipé en structures d'accueil et de services pour les seniors, devrait être confronté à une augmentation importante du nombre de personnes âgées dans les prochaines années.

Avec 76 600 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la Lozère est le seul département français de moins de 100 000 habitants. La densité de population est la plus faible de France métropolitaine (14,8 habitants au km<sup>2</sup> pour 120 en moyenne en France métropolitaine). Sa préfecture, Mende (12 300 habitants en 2020), est la seule commune comptant plus de 5 000 habitants et la seule classée comme commune urbaine ► **définitions**. Le reste du département est rural. L'habitat est très dispersé et le territoire est couvert à 44 % par la forêt et à 52 % par l'agriculture, principalement par des surfaces toujours en herbe (43 % de la superficie du département). Une grande partie du département est protégée : Parc National des Cévennes, Parc Naturel Régional de l'Aubrac, zones Natura 2000... Les Causses et les Cévennes, qui recouvrent un tiers du département, ont été inscrits en 2011 par l'Unesco au patrimoine mondial de l'humanité en tant que paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen. En raison de sa topographie et malgré l'autoroute A75 qui traverse sa partie ouest, le département est relativement enclavé, éloigné des grandes métropoles et des grandes lignes du réseau ferré. Ainsi, la liaison entre Mende et la capitale régionale Toulouse nécessite plus de 3 heures en voiture et près de 7 heures en train.

## La population est stable sur la période récente

La Lozère a perdu la moitié de ses habitants en un siècle, passant de 141 300 habitants en 1890 à 72 800 en 1990. La population est relativement stable sur la période récente. Les naissances sont nettement moins

## ► 1. Population par commune au 1<sup>er</sup> janvier 2020 et évolution annuelle moyenne entre 2014 et 2020



nombreuses que les décès (600 naissances pour 1 100 décès en 2021) mais le département maintient sa population grâce à son attractivité, les arrivées dépassant de plus en plus les départs. Sur les dernières années, la population progresse à Mende,

dans son aire d'attraction et à Saint-Chély-d'Apcher alors qu'ailleurs l'excédent migratoire est souvent insuffisant pour compenser le déficit naturel ► **figure 1**. Si les tendances récentes de fécondité, mortalité et migrations se prolongeaient,

la population de la Lozère resterait globalement stable à l'horizon 2070. Le département fait ainsi face à deux enjeux forts : le maintien des commerces et des services indispensables à la population dans des territoires où elle est peu nombreuse et la prise en charge d'une population de plus en plus âgée.

### Des temps d'accès aux commerces et aux services parfois élevés

Le département bénéficie d'un taux d'équipement en commerces et en services de proximité, au regard du nombre d'habitants, souvent supérieur à celui relevé sur l'ensemble de la France métropolitaine ► **figure 2**. Néanmoins, avec un tiers des communes qui ont moins de 150 habitants et deux tiers moins de 300 habitants, chacun ne trouve pas l'ensemble des équipements de proximité (boulangerie, bureau de poste, école élémentaire...) dans sa commune de résidence ► **définitions**.

La forte dispersion de la population, dans un département au relief montagneux comprenant plusieurs massifs relativement enclavés (Aubrac, Cévennes, Margeride, Causses), se traduit par des temps d'accès élevés, en particulier pour les équipements de la gamme supérieure ► **définitions** comme les lycées, les hôpitaux ou les cinémas, peu présents sur le territoire ► **figure 3**. La Lozère est ainsi le département de France métropolitaine où la part de la population vivant à plus de 30 minutes des équipements de la gamme supérieure est la plus élevée (23 %) après les deux départements de Corse. En particulier, près de la moitié de la population réside à plus d'une demi-heure en voiture d'un service d'urgence médicale.

### La Lozère ne compte pas parmi les départements les plus âgés

La Lozère est un département âgé sans être parmi les plus âgés de France : 12,7 % des habitants ont au moins 75 ans en 2022 (contre 9,9 % en moyenne en France métropolitaine), ce qui place le département en 25<sup>e</sup> position, loin derrière le Lot ou la Creuse où cette proportion dépasse 15 % ► **figure 4**.

Entre 2013 et 2022, les effectifs de personnes âgées de 75 ans ou plus sont restés relativement stables, tandis que ceux des personnes de 60 à 74 ans progressent fortement. Les générations nombreuses du baby-boom qui constituent cette cohorte basculent progressivement dans les âges plus avancés. Les projections de population, qui prolongent les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations, estiment à 15 000 le nombre de personnes âgées d'au moins 75 ans à l'horizon 2040, contre

### ► Encadré 1 – Tourisme : les résidences secondaires au premier plan

La Lozère est le cinquième département français pour la part de résidences secondaires dans l'ensemble des logements (31,4 % du parc immobilier) derrière les Hautes-Alpes, la Savoie et les deux départements corses. Près de la moitié des logements sont des résidences secondaires dans les EPCI « des Cévennes au Mont Lozère » et « Causses Aigoual Cévennes » au sud du département. L'occupation de ces résidences secondaires a un rôle déterminant pour la vitalité de ces territoires très peu peuplés. Le développement du télétravail pourrait créer des potentialités en augmentant leur occupation.

La présence de touristes génère 2 200 emplois en moyenne en 2019 (et jusqu'à 3 800 en août), soit 9,3 % de l'emploi marchand du département, taux qui place la Lozère au 14<sup>e</sup> rang des départements de province. Ces emplois se trouvent principalement dans la centaine d'hôtels, la centaine de campings et les restaurants du département.

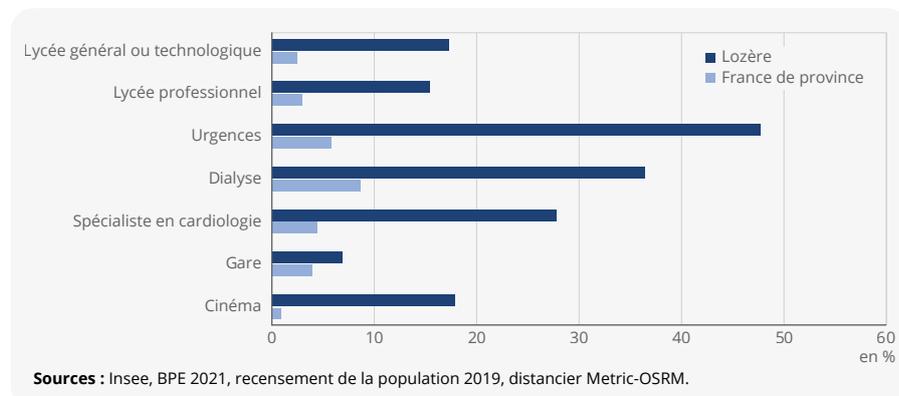
L'attrait touristique du département tient avant tout à ses grands espaces et à la nature. Ce type de destination a le vent en poupe ces dernières années. Les températures estivales plus modérées que dans d'autres départements ruraux de moindre altitude pourraient constituer également un atout. La Lozère est le seul département d'Occitanie dont la fréquentation des hébergements touristiques collectifs (principalement hôtels et campings) a été supérieure l'été 2021 à celle d'avant-crise : + 7 % par rapport à l'été 2019, grâce à la très bonne fréquentation des campings.

### ► 2. Densité d'équipements de proximité et part de la population ne disposant pas de l'équipement dans sa commune

	Nombre pour 10 000 habitants		Pourcentage de la population n'ayant pas l'équipement dans sa commune	
	Lozère	France de province	Lozère	France de province
Boulangerie	11,4	6,6	26,9	15,3
École élémentaire	12,8	5,9	17,4	5,8
Médecin généraliste	9,7	9,3	37,5	20,0
Infirmier	19,1	17,2	32,7	15,7
Pharmacie	5,2	3,3	39,5	21,5
Bureau de poste, relais poste, agence postale	9,3	2,9	20,8	14,6

Sources : Insee, BPE 2021, RP 2019.

### ► 3. Part de la population à plus de 30 minutes de l'équipement



9 500 aujourd'hui. Les capacités de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie, à domicile ou en institution, devront donc être adaptées.

### De nombreuses structures pour les personnes âgées

En Lozère, la forte tradition de terre d'accueil de structures pour personnes handicapées ou âgées se traduit par un niveau élevé de prise en charge des seniors en institution. La Lozère est au 1<sup>er</sup> rang des départements français pour la capacité d'accueil en Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), avec 168 places pour 1 000 habitants de 75 ans ou plus en 2020 (contre 97 en moyenne

en France métropolitaine). Même si ces établissements répondent avant tout aux besoins d'un accueil médicalisé, ils peuvent également pallier la solitude des personnes les plus isolées sur des territoires très peu denses. Dans le département, un tiers des personnes de 85 ans ou plus vivent en institution (Ehpad ou services de long ou moyen séjour) et les deux tiers à domicile. En France, seulement 21 % d'entre elles vivent en institution. L'éloignement des services médicaux spécialisés peut néanmoins constituer une difficulté pour le maintien à domicile même si la Lozère est, en 2020, le deuxième département français pour la capacité en soins infirmiers à domicile rapportée à la population de 75 ans ou plus, derrière la Creuse ► **figure 3**.

Le renouvellement des professionnels de santé constitue un fort enjeu, surtout avec la perspective d'augmentation de la population âgée. La Lozère occupe un rang médian concernant la densité de médecins omnipraticiens rapportée à l'ensemble de la population. Le nombre de médecins a baissé de 7 % entre 2011 et 2020 et 59 % d'entre eux ont 55 ans ou plus, contre 46 % au niveau national. Le constat est encore plus marqué concernant les médecins spécialistes : la Lozère est un des départements de France métropolitaine où la densité de spécialistes est la plus faible. De plus, 67 % d'entre eux ont 55 ans ou plus (43 % au niveau national).

### Plus d'un tiers des revenus des ménages dépendent des retraites et pensions

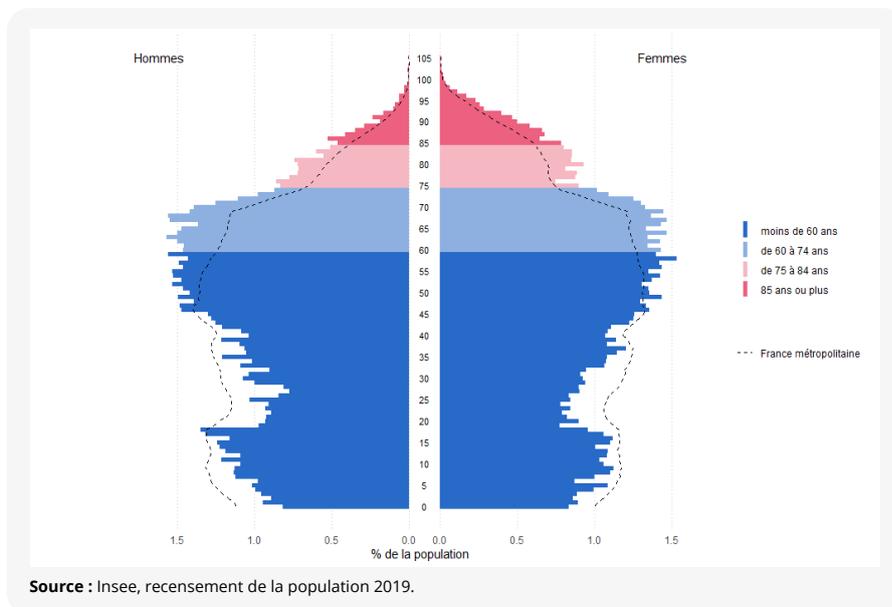
Les retraites et les pensions représentent 35 % des revenus des ménages lozériens contre 28 % au niveau national. Ces ressources sont un facteur de stabilité des revenus, car elles sont moins affectées par les crises conjoncturelles que les rémunérations d'activité. Le salaire moyen y est le plus faible de France avec celui observé en Creuse. Les 10 % des habitants les plus riches ont un niveau de vie supérieur à 2 800 € par mois en 2020 contre 3 325 € en moyenne en France métropolitaine. Mais la pauvreté n'est pas plus fréquente ni plus prononcée qu'ailleurs. 15 % des habitants sont en situation de pauvreté, un taux proche du niveau national (14 %) et inférieur à celui observé dans la plupart des départements d'Occitanie.

Plusieurs indicateurs font état d'une bonne résistance de l'économie de la Lozère aux aléas nationaux ou internationaux. C'est le département français où le taux de chômage est le plus bas après le Cantal : 4,9 % en moyenne en 2021 contre 7,9 % au niveau national. Le taux de chômage a moins augmenté qu'ailleurs pendant les dernières crises : crise du système monétaire européen de 1992-1993, des subprimes de 2008, crise liée au Covid. Pendant cette dernière crise, l'activité (mesurée par les heures rémunérées) a moins diminué que dans les autres départements d'Occitanie ou la plupart des départements français. Au pic de la crise en avril 2020, l'activité dans le secteur privé a reculé de 28 % en Lozère par rapport à l'année précédente, contre 33 % en moyenne en France, et elle a retrouvé plus rapidement son niveau d'avant-crise.

### Une économie tournée vers l'économie présentielle

En effet, la structure de l'économie du département est facteur de résilience. Les activités présentielles, liées à la satisfaction des besoins de la population

## ► 4. Pyramide des âges



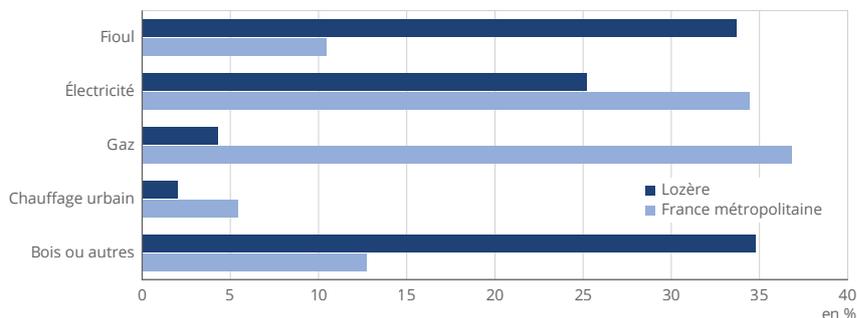
### ► Encadré 2 - La Lozère face aux enjeux climatiques

Le département, composé principalement de plateaux, est situé à une altitude moyenne proche de 1 000 m, équivalente à celle des départements alpins. Il est, de ce fait, moins concerné que d'autres par les épisodes de fortes chaleurs. Néanmoins, leur fréquence augmentera dans les années à venir. Le déficit fourrager et les tensions sur l'usage de l'eau pourraient devenir de plus en plus fréquents et affecter la biodiversité des zones naturelles protégées. Les pratiques et les productions agricoles devront s'adapter.

La ruralité implique des modes de vie qui s'avèrent peu vertueux face aux enjeux climatiques sur certains aspects. D'une part, la dépendance à la voiture est forte : 43 % des ménages possèdent au moins deux voitures et l'utilisation des transports en commun pour se rendre au travail est presque inexistante (1,2 %). Le soutien au financement du verdissement du parc automobile constitue un enjeu important dans ce département où les ménages sont plutôt modestes dans l'ensemble et où, en 2020, 52 % des voitures appartiennent aux catégories les plus polluantes (Crit'air 3, 4, 5 et non classées). La moyenne en France est de 43 % et la Lozère figure parmi les départements où la proportion de voitures polluantes est la plus forte.

D'autre part, les logements sont anciens, souvent grands et énergivores : 42 % des résidences principales ont été construites avant 1970. Huit sur dix sont sous-occupées. Ce sont souvent des maisons individuelles occupées par des ménages âgés. Un tiers sont chauffées au fioul ► figure 5, combustible qui devra progressivement être abandonné. Le bois, mode de chauffage principal pour 35 % des logements, pourrait être un combustible encore plus développé, en regard de la couverture forestière du département.

### ► 5. Mode de chauffage principal des résidences principales



présente sur le territoire, occupent 73 % de l'emploi et génèrent 80 % de la masse salariale en Lozère (respectivement 65 % et 58 % en France métropolitaine). Les secteurs de l'administration, de l'enseignement, de la santé et du social y tiennent une place prépondérante, avec un emploi salarié sur deux contre un sur trois en

France métropolitaine. En période de crise, notamment sanitaire, l'activité dans ces services est confortée plus que réduite et les rémunérations y sont davantage garanties que dans les autres activités présentielles (commerces de détail, restaurants, coiffeurs...). La Lozère est le deuxième département de France métropolitaine,

derrière la Haute-Vienne, pour la densité d'emplois dans ces services avec 177 postes pour 1 000 habitants. L'hébergement médico-social et l'action sociale sont particulièrement présents et pèsent deux fois plus dans l'emploi qu'au niveau national. Outre le niveau élevé d'équipements pour la prise en charge du grand âge, le développement volontariste d'établissements d'hébergement spécialisé, pour faire face à un besoin national, a hissé la Lozère au premier rang des structures d'accueil de personnes handicapées. Ces établissements embauchent de nombreux salariés sur des territoires offrant peu d'emplois par ailleurs.

L'industrie représente 9 % de l'emploi contre 12 % en France métropolitaine. À la différence des activités présentielle, elle est soumise à la concurrence sur les marchés nationaux ou internationaux et donc sujette aux aléas exogènes. En Lozère, 38 % des emplois industriels relèvent de l'agroalimentaire contre 19 % en France métropolitaine. L'agroalimentaire a été l'un des secteurs qui a le mieux résisté au déclin industriel en France. Le premier employeur industriel du département est la Société fromagère du Masegros spécialisée dans la transformation du lait de brebis qui

emploie plus de 200 salariés, aux confins de l'Aveyron. Le deuxième employeur industriel du département est ArcelorMittal à Saint-Chély-d'Apcher, qui maintient ses effectifs proches de 200 salariés en investissant dans le secteur des véhicules électriques.

### Forêt et agriculture, des atouts pour le département

Les forêts, composées majoritairement de résineux, couvrent près de la moitié de la Lozère. Elles appartiennent principalement à de petits propriétaires privés et offrent un important potentiel économique par leur exploitation et la transformation du bois. La filière bois énergie, bien développée, contribue à la valorisation du patrimoine forestier. L'agriculture tient toujours une place très importante dans l'économie de la Lozère. Un emploi sur dix relève de la sphère agricole, plaçant la Lozère dans le trio de tête des départements français, au coude-à-coude avec le Cantal et la Creuse. Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations a moins reculé que dans les autres départements d'Occitanie.

Le classement de l'intégralité du département en zone de montagne permet de majorer

les aides de la Politique Agricole Commune perçues par les exploitants.

La production agricole est surtout tournée vers les élevages ovin et bovin pour valoriser les surfaces pastorales qui offrent une ressource fourragère spontanée sur les plateaux. Une part importante de la production est commercialisée sous signe de qualité. La Lozère est bien positionnée sur l'agriculture biologique qui occupe 19 % des surfaces agricoles en 2020. De plus, 29 % des exploitations vendent au moins une partie de leur production en circuit court, une pratique en fort développement qui augmente la valeur ajoutée sur le territoire. La transformation et le tourisme à la ferme sont également des activités qui ont progressé entre 2010 et 2020 et viennent compléter les revenus. Ainsi, 31 % des exploitations réalisent une activité de transformation à la ferme ou de

Stéphane Nourry



Retrouvez plus de données en téléchargement sur [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### ► Définition

La **grille communale de densité** s'appuie sur la distribution de la population à l'intérieur de la commune en découpant le territoire en carreaux de 1 kilomètre de côté. Elle permet de repérer ainsi des zones agglomérées. L'importance de ces zones agglomérées au sein des communes va permettre de les caractériser selon quatre niveaux de densité (très peu dense, peu dense, de densité intermédiaire, dense). Parmi ces quatre niveaux, les **communes urbaines** sont les communes denses ou de densité intermédiaire. Les autres sont dites rurales.

Les **gammes** d'équipements réunissent des services et des équipements qui présentent des logiques d'implantation voisines, en ce sens qu'ils sont fréquemment présents simultanément au sein des communes. Les équipements se répartissent en trois gammes :

- la **gamme de proximité** regroupe 34 services qui sont présents dans le plus grand nombre de communes. Y figurent par exemple les écoles élémentaires, les boulangeries, les médecins généralistes, les terrains de grands jeux... ;
- la **gamme intermédiaire** comprend 44 types d'équipements : par exemple, les banques, les laboratoires d'analyses médicales ou les piscines ouvertes au public ;
- la **gamme supérieure** (51 types d'équipements) rassemble des commerces tels que les poissonneries ou les hypermarchés, les services d'urgences médicales ou les cinémas. Ils sont plus rarement implantés et plus souvent situés dans les principales villes que les services de la gamme de proximité.

#### Activités présentes / productives

Les **activités présentes** sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Les **activités productives** sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des **activités de services** tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage (revenu à disposition pour consommer et épargner) divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Les UC permettent de tenir compte des économies d'échelle liées à la composition du ménage : une UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **taux de pauvreté** est la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian national une année donnée, soit 1 120 euros mensuels par UC en 2020.

### ► Pour en savoir plus

- « L'Aveyron, un département rural aux dynamiques d'emploi et de population contrastées selon les territoires », *Insee Analyses Occitanie* n° 134, avril 2023.
- « Le Gers, un département rural sous forte influence toulousaine à l'est », *Insee Analyses Occitanie* n° 133, avril 2023.
- « Le Lot, un département rural dynamisé par l'industrie et le tourisme », *Insee Analyses Occitanie* n° 132, avril 2023.
- « Les dynamiques démographiques dans les départements d'Occitanie », *Insee Dossier Occitanie* n° 17, janvier 2023.
- « Été 2022 : les campings dynamisent la fréquentation touristique », *Insee Flash Occitanie* n° 123, novembre 2022.
- « D'ici 2070, l'Occitanie gagnerait 824 000 habitants », *Insee Analyses Occitanie* n° 123, novembre 2022.
- « L'accueil des touristes génère 125 000 emplois en Occitanie en 2019 », *Insee Analyses Occitanie* n° 122, novembre 2022.
- « Chômage et demande d'emploi : les territoires occitans inégaux face au choc lié à la crise sanitaire », *Insee Analyses Occitanie* n° 105, février 2021.

